

Motion au CA du 10 février 2011

Nous, représentants élus des personnels d'enseignement au CA, refusons de siéger en commission permanente et de participer au conseil d'administration du jeudi 10 février 2011 qui avait pour ordre du jour la ventilation de la DHG. Nous n'avons eu connaissance que très tardivement du contenu de l'enveloppe globale des heures allouées à notre établissement. Le temps de concertation a été trop court puisque le conseil pédagogique, la commission permanente et le conseil d'administration se sont tenus le même jour.

Les moyens de la DHG alloués cette année sont insuffisants, ils ne permettent plus d'assurer un enseignement de qualité en accord avec le projet d'établissement de 2008. La diminution des effectifs ne justifie pas une perte de moyens aussi importante. Nous perdons 57,5 heures, soit une baisse de 7%, pour une estimation de 3% d'élèves en moins. Cette situation aboutit à une augmentation importante du nombre d'élèves par classe alors que les salles de notre établissement ne peuvent accueillir plus de 28 élèves ; la pratique orale des langues vivantes est de fait fortement compromise ainsi que celle des sciences expérimentales, en outre un nombre important d'élèves par classe ne permet pas d'assurer un suivi individualisé conforme aux exigences du livret personnel des compétences ; d'autre part, l'aide aux élèves en difficulté est remise en cause. Tout cela concourt à une détérioration importante de nos conditions de travail.

Dans ces conditions, nous souhaitons vivement que notre DHG soit de nouveau abondée pour exercer notre métier dans l'intérêt de tous.

Les représentants élus des personnels d'enseignement